

Programme de la Formation

SECURITE INCENDIE DES IMMEUBLES D'HABITATION dans les projets de rénovation, restructuration ou surélévation

1 jour soit 7 heures de formation

CONTEXTE GÉNÉRAL

A l'occasion d'un projet sur un immeuble d'habitation existant, la question de la sécurité incendie doit s'appréhender en trois temps : **la rétrospective, l'analyse et le projet.**

- La rétrospective pour retrouver le référentiel réglementaire applicable à l'origine de la construction et en comprendre les principes essentiels.
- L'analyse pour repérer les manquements ou atteintes à ce niveau de sécurité d'origine.
- Le projet pour définir ce qui, dans le cadre de l'opération envisagée, relèvera du signalement, du conseil ou devra impérativement être intégré au projet.

PUBLIC CIBLE

Architectes, maîtres d'œuvres, maîtres d'ouvrages, gestionnaires et professionnels de l'immobilier et du bâtiment.

PRÉREQUIS

Avoir une expérience de la maîtrise d'oeuvre.

Module

SECURITE INCENDIE DES IMMEUBLES D'HABITATION dans les projets de rénovation, restructuration ou surélévation

1 jour soit 7 heures de formation

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Connaître les principaux arrêtés régissant la réglementation incendie des immeubles d'habitation.
- Etre en capacité d'analyser la conformité de l'existant aux principales obligations de prévention des risques et de secours des occupants.
- Situer le cadre de référence des obligations réglementaires en matière de sécurité incendie en fonction de la portée du projet.

FORMATEUR(S)

RAOUL Yves - ingénieur territorial en charge de la police générale incendie du Maire

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Yves RAOUL est auteur de l'ouvrage « Secours et défense incendie » (Territorial Editions) et du complément technique du Moniteur « Intégration du secours et de la défense incendie en aménagement urbain » et animateur de blogs.

- Alternance entre exposés et séquence d'échanges (questions/réponse-tests rapides d'assimilation des apports exposés)
- Remise d'un power-point de trame permettant la prise de notes
- Assistance post-formation (1 questionnement/stagiaire dans un délai de 6 mois)

PROGRAMME

1. Classement d'un immeuble d'habitation dans son référentiel réglementaire d'origine

- Décret du 10 octobre 1955
- Arrêté du 23 mai 1960
- Arrêté du 10 septembre 1970
- Arrêté du 31 janvier 1986
- Arrêté du 19 juin 2015

2. Intervenir sur un immeuble existant

- **Rénovation, création ou redistribution de logements à l'intérieur du bâti existant**
 - Circulaire du 13 novembre 1982
- **Cas particulier des créations de logements en surélévation du bâti existant**
 - Articles L111-4-1 et L152-6 du CCH

3. Les contrôles des polices administratives sur la sécurité incendie

- Code de l'urbanisme (PC, DP) : R 431-2, R 111-2 et R111-5 du Code de l'urbanisme
- Code de la construction et de l'habitation : L 151-1 et L152-1 du CCH

4. Exemples d'opérations

- Restauration immobilière
- Redistribution de logements
- Transformation de combles
- Surélévation d'immeubles

5. Ressources documentaires

- Grilles d'analyse, aide au diagnostic sécurité incendie
- Articles et sites